



Subventions accordées aux associations du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays des Herbiers

Année 2023

La liste ci-après répertorie l'ensemble des associations bénéficiant de plus de 23 000 € d'aides sur l'année.
Données arrêtées au 04/01/2024.

Nom de l'autorité administrative : Centre intercommunale d'Action Sociale du Pays des Herbiers

Numéro SIRET de l'autorité administrative : 200 089 092 00015

Date de la convention (ou avenant) liée à la subvention	Date délibération Conseil d'administration	Nom du bénéficiaire	N° SIRET du bénéficiaire	Objet de la subvention	Nature de la subvention	Montant par nature	Total des subventions 2023	Conditions de versement	Mois de versement prévu
08/07/2022	23/06/2022	Famille Rurales les Herbiers (transports scolaires)	31047038000034	Fonctionnement 2022 2023	Numéraire	16 250,00 €	32 500,00 €	Unique	avr-23
08/07/2022	23/06/2022	Famille Rurales les Herbiers (transports scolaires)	31047038000034	Fonctionnement 2022 2023	Numéraire	16 250,00 €		Unique	juin-23
04/07/2023	29/06/2023	Famille Rurales les Herbiers (transports scolaires)	31047038000034	Fonctionnement 2023 2024	Numéraire	15 000,00 €	30 000,00 €	Unique	sept-23
05/12/2023	29/06/2023	Famille Rurales les Herbiers (transports scolaires)	31047038000034	Fonctionnement 2023 2024	Numéraire	15 000,00 €		Unique	déc-23